

Recueil, protection, conservation et archivage des données

L'acquisition des données et toutes les étapes de traitement seront consignées dans un unique cahier de laboratoire papier ou numérique, dédié au protocole concerné. Les informations personnelles recueillies sont les données strictement nécessaires pour l'étude. Les données de recherche recueillies au cours de l'expérimentation (cinématiques, cinétiques, physiologiques, questionnaires, vidéos, photos...) seront enregistrées directement selon la chronologie prévue, de façon lisible et indélébile. Toute modification des données brutes sera datée, signée et motivée. L'enregistrement original ne doit pas être masqué.

Les données doivent être anonymisées ou pseudonymisées dès l'acquisition.

Anonymisation : l'identification du participant est rendue impossible de façon irréversible y compris par l'investigateur.

Pseudonymisation : les données identifiantes sont remplacées par un code non identifiant (alphanumérique, numérique...) de façon réversible (par exemple l'investigateur dispose d'une table de correspondance entre le nom du participant et le code de pseudonymisation). Le code de pseudonymisation ne comprendra pas d'information pouvant révéler l'identité du participant (tels que tout ou partie du nom et/ou du prénom, initiales, date de naissance...). S'il existe une table de correspondance, ce fichier est stocké en un seul exemplaire sur support amovible (Clé USB) crypté ou protégé par mot de passe et gardé sous clé dans le bureau du responsable scientifique du projet concerné.

A chaque fois que c'est possible on choisit une procédure d'anonymisation. Pour certaines études il n'est pas possible d'anonymiser les données, on utilise alors une procédure de pseudonymisation. Dans ce cas les données doivent faire l'objet de protection accrue.

Les données de recherche informatique sont stockées dans des fichiers informatiques conservés sur le serveur de l'ISM (situé dans les locaux de l'Institut des Sciences du Mouvement). Pour les traitements, une copie des fichiers de données brutes pseudonymisées ou anonymisées sera mise sur l'ordinateur professionnel du chercheur, protégé par mot de passe. A chaque participant correspondra un support numérique étiqueté selon le code de pseudonymisation.

Les données sur support papier seront conservées sous clef dans le bureau de l'investigateur.

Les formulaires de recueil de consentement signés seront conservés sous clefs dans le bureau de l'investigateur principal, séparément des données papier.

Les données seront conservées en accord avec les recommandations de la CNIL selon le type de recherche concernée (RIPH 2, RIPH 3, RNIPH, référentiel en pièce jointe)

La protection des données à caractères personnels

Recherche scientifique et conservation des données

Il existe 3 niveaux de durée de conservation

- Les données en cours d'utilisation : la durée nécessaire à la réalisation de l'objectif du traitement :
- L'archivage intermédiaire: accès restreint aux seules personnes ayant un intérêt à la recherche. Les projets de recherche doivent prévoir une durée limitée de conservation en lien avec la finalité retenue.
- L'archivage définitif : les données et documents présentant un intérêt doivent être conservées et archivées.

Elles pourront être confiées à un service d'archivages disposant de la compétence légale pour procéder à un passage des documents en archives définitives (après un tri) :